

consommer dès qu'on a reconnu en elles ce défaut ; puis, tout en conservant les plus précieuses races, sans les altérer par des croisements intempestifs ou onéreux, on pourrait les améliorer par voie de sélection intelligente et en obtenir des rendements plus élevés. *Un mauvais animal mange autant qu'un bon.* Cette loi régit toutes nos espèces domestiques et devrait présider également à toutes les combinaisons d'économie agricole, depuis le cheval jusqu'au lapin. Car ce qu'on dit des volailles peut être appliqué avec tout autant de raison au lapin, négligé généralement, mais dont la Belgique exporte pour des millions.

HYGIENE.

SOINS A DONNER AUX ENFANTS.

DU BERCEAU.

Le berceau de l'enfant devra être placé sur un pied composé de quatre montants, élevés de manière à se trouver à la hauteur du lit de la mère. Ces montants seront écartés par la base, afin d'avoir plus de solidité. Le pied ne permettra pas de bercer.

Les berceaux d'osier, semblent préférables à tous les autres : ils sont légers, propres, commodes, et à bon marché.

Les berceaux rembourrés dans tout leur pourtour, font du lit de l'enfant, une espèce de boîte parfaitement close où l'air ne peut pénétrer ; puis il peut s'introduire facilement dans les doublures des insectes, qu'il est presque impossible d'en dénichier.

Une jolie housse flottante de couleur, où plutôt blanche, qui recouvre un berceau d'osier paraît parfaitement convenable : rien ne sied mieux à l'enfant que le blanc, symbole comme lui de l'innocence ; cette couleur repose agréablement l'œil et la pensée, et renferme une charmante idée poétique. Est-il rien de plus joli qu'une petite figure rose et joflue aperçue seule au milieu de tout un entourage blanc ?

DES PAILLASSONS.

On devrait prendre l'habitude de faire coucher les enfants sur des paillassons remplis de balle d'avoine, ce qui convient parfaitement.

Dans plusieurs campagnes, on les couche sur de la plume. C'est, de toutes les couches qu'on peut donner aux enfants, la moins bonne. D'abord la plume est trop douillette et trop chaude ; puis, étant souvent mouillée, elle contracte une mauvaise odeur, et il serait trop coûteux de la changer toutes les fois que cela serait nécessaire. Alors le lit des enfants loin d'être exempt de toute mauvaise odeur et d'offrir cet aspect de propreté désirable, devient infect ; l'enfant qui y repose contracte cette odeur, et sa santé peut en être altérée.

DE LA LAYETTE.

Il faut être l'ennemi juré des maillots serrés et attachés avec des épingles. Ces maillots, qui sont encore en usage dans presque toutes les campagnes, commencent à être abandonnés dans les villes et on les met en robe beaucoup plus jeunes qu'autrefois, ce qui les délivre de cette calamité.

Les femmes qui persistent dans l'usage des maillots serrés, et ce sont surtout celles de la campagne, prétendent qu'il leur serait impossible de tenir leurs enfants, et surtout de les confier à leurs aînés s'il n'étaient pas ainsi garrottés. Mais, comme il y a des contrées où ils ne le sont pas et où cependant on les tient et les confie à d'assez jeunes enfants, leur objection est évidemment dénuée de fondement.

Les maillots serrés causent beaucoup de difformités ; les membres inférieurs des enfants y sont placés d'une manière fixe, qui peut être contraire à leur développement et même à leur et même à leurs formes. De plus, ces maillots gênent la circulation du sang en comprimant les poumons et le cœur. Enfin, si on pouvait consulter ces pauvres petits, assurément ils de-

manderaient qu'on leur rendit la liberté de leurs mouvements.

Lorsqu'on aura adopté une manière simple et commode d'habiller les enfants dans leur premier âge, il faudra chercher à y convertir les mères qui n'auraient pas changé leur méthode, et, si le bien se fait lentement, ce n'est pas une raison pour y renoncer.

En général, on couvre trop les enfants. Tant que les enfants ne marchent pas, ils ont besoin d'être bien vêtus ; ne pouvant pour ainsi dire faire aucun exercice, ils se refroidissent facilement ; cependant la circulation du sang étant chez eux beaucoup plus active que chez les adultes on voit rarement un enfant se plaindre du froid. Il faut prendre un juste milieu, qui est presque en toute chose le type de la raison.

Il y a plusieurs manières d'habiller les enfants naissants pour qu'ils conservent cette liberté de mouvement, cette aisance considérée comme très-favorable à leur développement et à leur bien-être.

L'usage anglais consiste d'abord dans l'emploi de grandes robes de laine blanche, qui dépassent la longueur des enfants un pied et demi environ ; sur ces robes on en met une seconde de la même grandeur, mais d'une étoffe plus légère. Toutes deux sont fendues dans leur longueur par derrière, et servant à la fois de langes et de brassières.

D'abord ces longues et larges robes flottantes se salissent et se chiffonnent si facilement, que, pour tenir un enfant propre, il en faut un grand nombre.

Elles sont assez coûteuses, surtout celles de flanelle, qui, de plus, deviennent promptement jaunes et prennent un air sale que rien ne peut leur enlever.

D'un autre côté, le blanchissage et le repassage doivent en être fort dispendieux ;

L'ampleur de ces robes les rend dangereuses pour le feu ; elles peuvent facilement rester engagées dans les portes en les fermant, ce qui n'est pas sans danger.

Elles sont donc embarrassantes pour la personne qui tient l'enfant, et le buste d'un enfant est tellement faible à sa naissance, que, s'il n'a pas besoin d'être serré, il a au moins celui d'être un peu soutenu par ses vêtements comme il l'est par ses langes, ce qui le rend plus facile à tenir et peut éviter les dangers qui résulteraient d'un renversement en arrière.

L'ampleur même de ces robes engonce les enfants en leur remontant jusqu'au nez ;

MANIÈRE DE VÊTIR A LA FRANÇAISE.

L'habillement d'un enfant à la française se compose de deux parties : l'une couvre le buste et consiste en une chemise et brassières, et l'autre le reste du corps ; elle est composée de langes de diverses espèces et de couches. Cette seconde partie, qui est la plus exposée à être salie, se change sans déranger l'autre. Nous commencerons par le vêtement en buste.

Pour qu'un enfant soit bien habillé, ses vêtements doivent être proportionnés à sa taille ; il faudra donc en avoir de plusieurs grandeurs, et néanmoins se résigner à le voir d'abord trop à l'aise, ensuite trop à l'étroit : sa croissance est si rapide ! Mais ce ne sera pas sans joie que la maman verra les brassières devenir trop petites, preuve incontestable des progrès de son nourrisson.

Dans une layette, il faut trois gradeurs pour les chemises et pour les brassières, ainsi partagés : de la naissance à deux mois ; de deux mois à six mois ; de six mois jusqu'à l'époque à laquelle on cessera de mettre l'enfant en langes la nuit, ce qui varie selon la saison et le plus ou moins de propreté qu'on aura pu obtenir de lui.

DES COUCHES.

On est presque généralement dans l'usage de faire les couches des enfants avec de vieux draps. A moins que la nécessité d'une économie sévère n'y force, il vaudrait mieux emplo-

yer ce linge à tout autre usage. La toile des vieux draps n'est plus blanche ; il est impossible de lui rendre son premier éclat. Elle est toujours fort serrée, et, quoique usée, trop ferme ; elle se lave difficilement. Enfin elle fait de vilaines couches et presque toujours d'une forme qui n'est pas convenable : elles sont trop étroites en coupant la toile en deux, ce qu'on fait habituellement, et il faut leur donner plus de longueur qu'elles n'ont de largeur, ce qui ne convient pas.

L'âge de trois à quatre mois paraît le plus convenable pour mettre les enfants en robe. Avant cette époque, ils sont bien faibles et se soutiennent mal ;

La première condition désirable dans les vêtements est que les enfants y soient à l'aise et que leur développement, qui est rapide et continu, ne soit pas entravé. Il faut donc que ces vêtements soient larges, et, de plus, faciles à mettre et à ôter.

Il est convenable de ne pas mettre de chemises longues aux enfants dans les premiers temps, et même tant qu'ils ne sont pas propres. Comme leur chemise de brassière n'arrive qu'au bas des hanches, on ajoute de petits jupons proportionnés à la longueur des robes et bien amples, ayant une coulisse en haut.

COUCHES MISES EN PANTALONS.

L'usage des couches mises en pantalons est fort connu. Cette manière de garnir l'enfant en robe est cependant fort commode ; mais ce qui empêche souvent de l'adopter est la mauvaise dimension des couches faites avec de la vieille toile.

Pour placer ainsi les couches, on les plie en pointe ; on pose le biais sous les reins de l'enfant, on le prend ensuite de chaque côté pour le réunir et l'attacher sur le bas-ventre ; la pointe qui se trouve entre les jambes se relève en la passant sous la couche, à l'endroit où elle est attachée ; puis on en roule les deux autres pointes autour des jambes, où elles sont retenues par les bas, qu'on remonte par-dessus, ce qui tient chaud l'enfant.

On met presque généralement une épingle pour attacher la couche sur le bas-ventre de l'enfant, et c'est peut-être de toutes les places la plus dangereuse. Pour obvier à ce danger, on coud sur les couches à la place où on pique l'épingle, deux cordons qui remplacent parfaitement celle-ci.

Lorsque les enfants deviennent plus grands et vont souvent à terre, comme la couche glisse par derrière et tombe on ajoute, au milieu du biais un troisième cordon double, qu'on passe dans une petite boucle de ruban, placée à la robe de dessous, par derrière, ce qui empêche la couche de tomber.

L'emploi des couches en pantalons ne dispense pas de chercher à rendre les enfants propres ; il suffit de tirer la pointe relevée entre leurs jambes pour les placer sur un petit vase, ou les engager à se satisfaire à terre. Aussitôt qu'ils ont fini on remet la couche à sa place.

Lorsque les enfants bavent beaucoup, il est dangereux de leur laisser la poitrine mouillée ; pour y obvier, on met ordinairement un gros mouchoir croisé sur leur poitrine, ou on le passe dans le cordon de leur bonnet, ce qui est énant et vilain ; il vaut mieux y mettre des bavettes.

DE L'HYGIÈNE DES OUVRIERS ET DES HABITANTS DE LA CAMPAGNE.

Les habitants des campagnes, et on doit entendre par cette dénomination les laboureurs, le vigneron, le moissonneur, le manœuvre, etc., sont naturellement dans la condition et les circonstances les plus propres à entretenir la santé ; aussi n'est-ce guère que parmi eux qu'il se rencontre des centenaires.

Cependant il est certaines infirmités qui naissent de leur profession et qu'ils ne peuvent pas toujours éviter : l'air ordinairement si pur des campagnes se charge quelquefois de miasmes contagieux ou délétères ; des mala-